Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20261001-VP20261001041-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 1 er octobre, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Madame Solène Julien Le Mao**, Première Adjointe au Maire.

Date de convocation : 24 septembre 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 20
Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, PALUD Isabelle, GUEGUEN Éric, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, GONIDOU Isabelle, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, BONNIZEC Audrey, ANSQUER Kilian.

ABSENTE : HANNECART Claire.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MOULLEC Yvan a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène, DRUON Pascal a donné procuration à LE COZ Rémy, FRENEY Françoise a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, QUEMENER Annie a donné procuration à PALUD Isabelle, POQUET David a donné procuration à LE LAY Marc, LE BARS Florian a donné procuration à Marc-Ange BIOLCHINI.

VP/2026/10/01/04 FINANCES – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne propose à l'Assemblée la décision modificative budgétaire suivante :

COMPTE	BUDGET INITIAL	DM	BP	INFORMATION
FONCTIONNEMENT				
DEPENSE				
023 Virement de section d'investissement	*840 000,00 €*	40 000,00 €	*880 000,00 €*	
6817 - Dotations aux dépréciations	*1 000,00 €*	23 000,00 €	*24 000,00 €*	Provision affaire FONTAINE
	841 000,00 €	63 000,00 €	*904 000,00 €*	
RECETTE				
75888 : Autres recettes diverses de gestion courante	*18 141,00 €*	23 000,00 €	*41 141,00 €*	Pénalité affaire FONTAINE
722 (040) -Production immobilisée	*80 000,00 €*	40 000,00 €	*120 000,00 €*	Travaux en régie badge maison médicale et halle couverte
	98 141,00 €	63 000,00 €	*161 141,00 €*	
INVESTISSEMENT				
DEPENSE				
2313 (040) : construction	*60 000,00 €*	40 000,00 €	*100 000,00 €*	Ecriture correspondante Travaux en régie badge
2313 122 : aménagement halle couverte	*1 600 000,00 €*	160 000,00 €	*1 760 000,00 €*	Paiement avenant + mois supplementaire MO halle couverte
2313 123 : aménagement maison médicale	*1 290 000,00 €*	80 000,00 €	*1 370 000,00 €*	Paiement avenant + mois supplémentaire MO maison médicale
2315 62 : aménagement voirie centre bourg	*920 000,00 €*	60 000,00 €	*980 000,00 €*	révision de prix travaux du centre bourg
	3 870 000,00 €	*340 000,00 €*	*4 210 000,00 €*	
RECETTE				
021 : Virement de la section de fonctionnement	*840 000,00 €*	40 000,00 €	*880 000,00 €*	
1641 : emprunts en euros	*600 000,00 €*	300 000,00 €	*900 000,00 €*	
	1 440 000,00 €	340 000,00 €	*1 780 000,00 €*	

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20261001-VP20261001041-DE

En détail, cette modification budgétaire intervient notamment :

Fonctionnement :

→ Augmentation du budget à hauteur de 40 000 € pour des travaux de badges sur les bâtiments communaux (Halles et maison médicale) et installés en régie (Immobilisation)
→ Provision pour une recette prévisionnelle pour pénalités d'un contentieux d'urbanisme à hauteur de 23 000 €.

Investissement :

→ 40 000 € pour l'écriture correspondante des travaux de badges sur les bâtiments communaux
→ Augmentation du budget pour la construction des halles et de la maison médicale et des aménagements du centre-bourg : avenants et mois supplémentaires pour les bâtiments et réalisation des aménagements urbains : 300 000 €
→ Augmentation du prêt prévisionnel d'équilibre pour la finalisation des travaux du centre-bourg de 300 000 €, soit à hauteur totale de 900 000 €.

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 21 septembre 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Approuve la décision modificative budgétaire n°1 du budget commune suscitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 1 er octobre 2026

La Première Adjointe,

Solène Julien Le Mao

Le Secrétaire de séance,

Rémy Le Coz

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)